

DOSSIER D'INSCRIPTION IFMS D'ALBI

OBJET : RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027 – PRIMO ENTRANT

Albi, le 02 juin 2026

Madame, Monsieur,

Félicitations et bienvenue dans notre établissement.

Vous avez confirmé votre intention d'entreprendre vos études à l'IFSI des IFMS, d'Albi. Vous devez à présent, finaliser votre admission et effectuer votre inscription administrative dans notre établissement.

Pour information, vous aurez à effectuer deux inscriptions administratives :

- Inscription administrative aux IFMS d'Albi, dossier à retourner impérativement **par courrier postal ou en le déposant à l'accueil** des IFMS.
- Inscription administrative à l'Université de Toulouse (informations et procédures à la fin du dossier)

Si toutefois, après validation de votre vœu vous ne souhaitez plus intégrer notre établissement, merci de nous en informer.

INSCRIPTION (date limite de dépôt des dossiers)

- Pour les candidats FPC : **avant le 17 juillet 2026**
- Pour les candidats PARCOURSUP :
Propositions définitivement acceptées jusqu'au 10 juillet 2026 inclus : **avant le 19 juillet 2026 à 12h**
Propositions définitivement acceptées jusqu'au 24 août 2026 inclus : **avant le 26 août 2026 à 12h**
Candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente » : **avant le 26 août 2026 à 18h**
Propositions définitivement acceptées après le 24 août 2026 : **au plus tôt, avant la date de la rentrée**

Tout dossier réceptionné fera l'objet d'une information « dossier complet » ou « dossier incomplet » par mail uniquement. Nous vous recommandons donc de vérifier la boîte de réception de l'adresse mail fournie (**vérifiez également les courriers indésirables**).

Aucune entrée en formation ne sera autorisée, si votre dossier est incomplet, tous les documents demandés sont obligatoires.

DATE POUR L'ENTRÉE EN FORMATION : **Lundi 31 Août 2026**

Les informations concernant l'heure de rentrée ainsi que le planning vous seront communiquées sur notre site internet www.ifmsalbi.fr deux semaines avant la date de la rentrée.

Soyez assuré (e), Madame, Monsieur, de ma considération la plus parfaite.



Madame Catherine MULLER
Directrice de l'IFSI
Secrétariat de l'IFSI des IFMS des Dromades de
Formation aux Métiers de la Santé d'Albi,
IFSI IFAS
GCS des Instituts de Formation
aux Métiers de la Santé d'Albi
6 Impasse François Verdier
81000 ALBI

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR :

- Une photo d'identité
- Relevé d'identité bancaire (RIB) à votre nom
- Fiche d'affectations en stage à compléter (page 7)
- Attestation de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) (information page 17)
- Certificat de scolarité de l'Université de Toulouse : l'inscription administrative est OBLIGATOIRE en amont de celle à l'IFSI.
 - Informations générales (page 17)
 - Procédure d'inscription pour les étudiants **admis via Parcoursup** (page 18 à 21)
 - Procédure d'inscription pour les étudiants **admis Hors Parcoursup** (page 22 à 25)
- Fiche administrative à compléter (pages 5 et 6)
- Copies des diplômes NIVEAU IV / (bac ou équivalence)
- Pour les candidats PARCOURSUP : Relevé des notes du baccalauréat et copie du baccalauréat (pour les bacheliers 2026, dès réception de celui-ci)
- Carte d'identité (recto-verso) ou passeport ou titre de séjour : en cours de validité
- Justificatif de votre lieu d'habitation pendant les études (quittance loyer, facture EDF, ...) et l'attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas à votre nom
- Attestation de droits à la couverture sociale sur laquelle figure votre nom
- Carte grise du véhicule utilisé pendant les études¹
- Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile - vie privée pour l'année universitaire 2026-2027
ATTENTION, la mise en stage de l'étudiant est conditionnée à la production de cette attestation annuelle d'assurance.
- Certificat médical de vaccinations à faire renseigner par votre médecin **conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.**
Attention, pas de mise en stage si le certificat médical de vaccination n'est pas conforme. (page 8)
Ce document peut être fourni dans un second temps si vous êtes en cours de vaccinations, merci de nous l'indiquer lors du dépôt / envoi de votre dossier
- Formulaire de consentement « droit à l'image et utilisation des productions pédagogiques » complété et signé (pages 14 et 15)
- Autorisation de diffusion des résultats complétée et signée (page 16)

CAS PARTICULIER :

- Si inscrit à France Travail : fournir l'avis de situation (attention votre inscription doit être effectuée avant la date de la rentrée)
- Si titulaire du permis B : fournir une copie

¹ Lorsque l'étudiant peut prétendre au remboursement des frais kilométriques durant un stage et que la carte grise déclarée à l'IFMS n'est pas à son nom (ni à celui de son conjoint marié ou pacsé), un avantage en nature sera facturé, pour être reversé à l'URSSAF. Le barème est limité à 7CV.

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR (SUITE) :

- Pour les étudiants relevant de la sélection FPC : une attestation signée de non inscription sur la plateforme parcoursup
- Si titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) : fournir une copie
- Si demande de bourses sanitaires et sociales : fournir la notification provisoire dans un premier temps puis la notification définitive d'attribution **dès réception de celles-ci** (information page 17)
- Si vous êtes étudiant en poursuite de scolarité non bachelier de l'année 2026 merci de fournir le justificatif d'étude de l'année 2025-2026
- Si demande de dispense d'enseignement : réaliser la procédure auprès de l'Université de Toulouse en page 12 (*procédure année universitaire 2025/2026 sous réserve de modification*)
- Si demande d'aménagement des études : fournir le justificatif indiqué en page 12 (*procédure année universitaire 2025/2026 sous réserve de modification*)
- Si sollicitation du pôle handicap : réaliser la procédure auprès de l'Université de Toulouse page 13 (*procédure année universitaire 2025/2026 sous réserve de modification*)
- Si demande de report de formation : fournir un courrier de demande de report avec le justificatif
Article 4 (modifié par l'arrêté du 13/12/18 – art 3)
« [...] De droit en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans [...] »
- Si prise en charge EMPLOYEUR, OPCO ou AUTOFINANCEMENT : fournir l'attestation de prise en charge et la fiche de renseignements (pages 10 et 11).

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

POUR LES UE MÉTIERS :

- **Dictionnaire des concepts en soins infirmiers**
Christine PAILLARD
6ème édition SETES (2023)
ISBN : 978-2-85100-037-8
- **Guide pratique des médicaments : 43ème édition 2024**
Dorosz Philippe
Editeur MALOINE
ISBN : 978-2-224-03672-0
- **Dictionnaire médical Manuila 10ème Edition (2015)**
Editeur : Elsevier Masson
ISBN : 9782294750762
- **Le raisonnement clinique infirmier 2ème Edition (2023)**
Editeur : Elsevier Masson
ISBN : 9782294779305
- ***Ouvrage à paraître sur la méthodologie de la recherche en sciences infirmières (2026)***
Editeur : Foucher
ISBN : *les informations seront communiquées ultérieurement*

FOURNITURES

- Disposer d'une calculatrice non programmable 4 opérations de base (non scientifique, ni collège, ni lycée).
Obligatoire
- Disposer d'une montre avec trotteuse (réglage des débits de perfusions, la mesure du pouls...)
- Disposer d'une tenue professionnelle, TUNIQUE, PANTALON, et CHAUSSURES pour séquences pédagogiques de simulation et d'un survêtement pour la formation aux gestes d'urgence.
- Les tenues professionnelles pour le stage seront fournies et entretenues par les établissements d'accueil.

FICHE ADMINISTRATIVE ANNÉE 2026/2027

IDENTITÉ

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date de naissance : / / Lieu de naissance : Département :

Nationalité :

N° sécurité sociale : _____ (13 chiffres + clé)

Téléphone : _____

Mail :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Adresse pendant les études à l'IFSI : En cours de recherche

.....

Code postal : Ville :

Sollicitation du pôle handicap : OUI NON

Si oui, réalisez la procédure page 15

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence NIVEAU 2 (AFGSU) : OUI NON

Si oui, date d'obtention : / /

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom :

Lien : Téléphone : _____

Pour les étudiants mineurs : renseignements concernant les représentants légaux

	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
NOM - Prénom		
Adresse postale		
Adresse mail		
Téléphone		

NB. : Toutes les données et informations portées sur ce document sont strictement confidentielles. Elles sont nécessaires au besoin du service.

En application de la loi française "Informatique et Liberté" du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez nous contacter par mail.

DIPLÔMES – TITRES

INTITULÉS	SÉRIE/OPTION(S)	ANNÉE D'OBTENTION

MODALITÉ DE SÉLECTION

- PARCOURSUP
 SELECTION FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

SITUATION À L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel est votre statut à l'entrée en formation ?

- Etudiant en formation initiale → étudiant en poursuite de scolarité, n'ayant pas eu d'interruption d'étude depuis plus d'un an.
 Etudiant en formation continue → étudiant issu de la sélection FPC ou étudiant issu de parcoursup étant en interruption d'étude depuis plus d'un an.
 Demande de césure

Êtes-vous Inscrit à France Travail ?

- Oui Non En cours

Si inscrit à France Travail, merci de compléter les informations ci-dessous :

Numéro identifiant : Date d'inscription : / /

Percevez-vous une rémunération France Travail ?

- Oui Non

Avez-vous eu une interruption d'étude depuis plus d'un an ?

- Oui Non

Si oui, inscription auprès de France Travail avant la date de la rentrée afin que le coût pédagogique de la formation soit pris en charge par la Région.

Êtes-vous demandeur de bourses sanitaires et sociales ?

- Oui Non En cours

Avez-vous un engagement auprès d'un établissement avec la signature d'un contrat d'apprentissage ?

- Oui Non

Si oui, merci de compléter les informations ci-dessous :

Nom de l'établissement :

Date d'engagement : / /

FICHE D'AFFECTATION EN STAGE

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom(s) :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Adresse pendant les études à l'IFSI : En cours de recherche

.....

Code postal : Ville :

Nous vous informons que **la mise en stage peut se faire dès les premiers jours de la rentrée.**

Votre parcours de formation nécessite de réaliser des stages sur l'ensemble du territoire Occitanie ouest.

Seuls les étudiants de moins de 18 ans se verront proposer des stages en proximité, **exclusivement** lors de la 1ère année de formation.

QUESTIONNAIRE	Oui	Non
Avez-vous le permis de conduire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous en train de passer le permis ? Si oui, date du passage de l'examen : / /	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous n'êtes pas véhiculé, disposez-vous d'un autre moyen de locomotion ? (Scooter, covoiturage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous exercé en qualité d'Agent de Service Hospitalier ? Si oui, précisez dans quelle(s) structure(s) et service(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous exercé en qualité d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture ? Si oui, précisez dans quelle(s) structure(s) et service(s) vous avez travaillé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez des personnes proches qui travaillent dans des structures de soins, ou si vous avez des liens avec des structures de soins, merci de nous le signaler :		

Dès l'obtention du permis de conduire en cours de formation, merci de le signaler au secrétariat et de fournir la copie de votre carte grise du véhicule ainsi que votre permis de conduire. (Instruction DGOS/RH1/2010/243 du 5 juillet 2010 et de la Circulaire DGS/PS 3 n°2000-371 du 5 juillet 2000)

Je sais que j'aurai au moins un stage éloigné des IFMS durant ma formation.

Je m'engage à être mobile pour me rendre en stage, (voiture, covoiturage, transport en commun ...etc)

Nom - Prénom :

Signature de l'étudiant(e) (ou du représentant légal si mineur) :

CERTIFICAT MÉDICAL DE VACCINATION

CONFORME A LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR FIXANT LES CONDITIONS
D'IMMUNISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN FRANCE

Je soussigné, Docteur (Nom-Prénom)

Atteste que l'état vaccinal de M/Mme (Nom-Prénom)

Élève AS

Étudiant IDE



est compatible avec la mise en stage conformément aux conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.



n'est pas compatible avec la mise en stage conformément aux conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Fait à le

Signature et cachet du médecin :

L'admission définitive dans un institut de formation préparant au diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'Infirmier est subordonnée à ce certificat.

Textes de référence

- Articles L.3111-1 à L.3111-11 du code de la santé publique (CSP), chapitre 1er: vaccinations.
 - Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
 - Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
 - Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
 - Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
 - Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales : <https://sante.gouv.fr/>

VACCINATIONS

OBLIGATOIRES

DIPHTERIE TETANOS POLIOMYELITE
HEPATITE B

RECOMMANDÉES

Selon la calendrier vaccinal en vigueur, pour des professionnels de santé, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre :

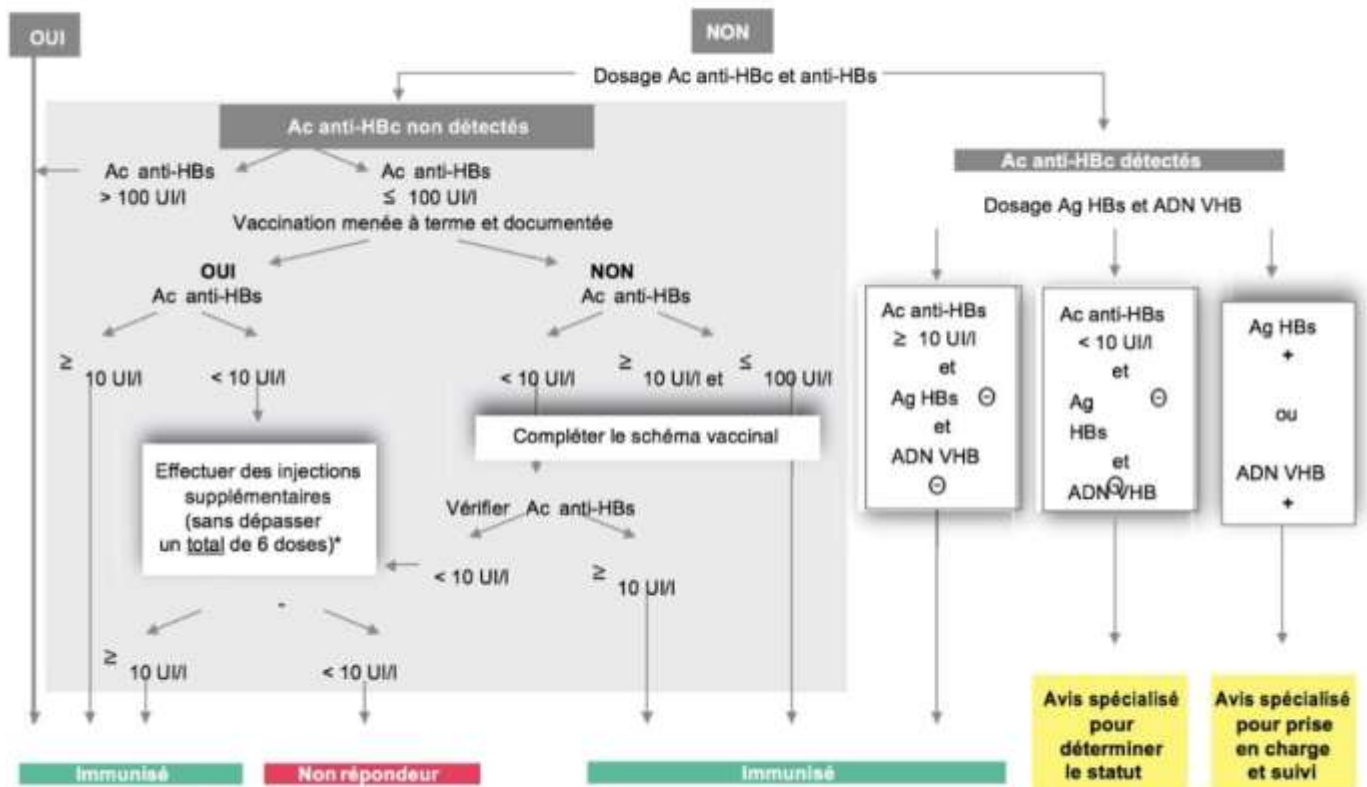
**LA COQUELUCHE - LA ROUGEOLE -
LA RUBÉOLE - LA VARICELLE -
LA GRIPPE SAISONNIÈRE - COVID 19**

Evolution des marqueurs sérologiques du virus de l'hépatite B et algorithme pour le contrôle de l'immunisation des professionnels de santé.

Le VHB est un virus enveloppé à ADN. L'infection aiguë se traduit initialement sur le plan sérologique par la mise en évidence de l'antigène HBs et d'anticorps anti-HBc de type Ig M. Le diagnostic d'infection chronique repose sur la persistance de la détection de l'antigène HBs 6 mois après l'hépatite aiguë.

(Source : Dr S. Chevaliez, in : Stratégies de dépistage biologique des hépatites virales B et C. Argumentaire. HAS Mars 2011 ; pages 8 et 9 http://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2011-05/strategies_de_depistage_biologique_des_hepatites_virales_b_et_c_-_argumentaire.pdf)

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

EMPLOYEUR, OPCO OU AUTOFINANCEMENT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027

- Je suis pris en charge par un EMPLOYEUR,
- Je suis pris en charge par un OPCO,
- Je m'AUTOFINANCE (étudiant)

Je soussigné(e), (Nom et adresse de la structure ou OPCO ou Etudiant pour un autofinancement) :

.....

Atteste prendre en charge :

- Les frais pédagogiques,
- Le droit d'inscription,
- La CVEC de la formation

Conduisant à la formation du Diplôme D'Etat d'Infirmier, dispensée par l'Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, concernant M. ou Mme

Pour information :

Le coût pédagogique de la formation est de 9 100€ par an, (sous réserve de modification), soit 27 300€ pour les 3 ans. Les droits d'inscription universitaire sont de 178€ par an, (sous réserve de modification) soit 534€ pour les 3 ans. La contribution à la Vie Etudiante et de Campus est de 105€ par an, (sous réserve de modification), soit 315€ pour les 3 ans (CNOUS -Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Fait à le / /

Signature et cachet

(pour l'organisme ou la structure)

Signature de l'étudiant

(pour autofinancement)



GCS IFMS d'Albi
N° SIRET : 130 019 136 00022
6 impasse François Verdier 81000 ALBI
05 67 87 45 08
secretariat@ifmsalbi.fr
www.ifmsalbi.fr



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR, OPCO

Ce document est à compléter obligatoirement pour pouvoir établir la convention
entre les IFMS et l'employeur et/ou l'OPCO

SI EMPLOYEUR :

Nom de l'établissement :

Nom – Prénom du représentant de l'établissement :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Coordonnées du contact

Nom – Prénom : Fonction :

Adresse mail : Téléphone : ____ _

SI OPCO :

Nom de l'OPCO :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Coordonnées du contact

Nom – Prénom : Fonction :

Adresse mail : Téléphone : ____ _

DEMANDE DE DISPENSES D'ENSEIGNEMENTS (UEC/UECP/UEM) (AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE)

La procédure sera expliquée par l'Université le jour de la réunion de rentrée.

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES (AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE)

Procédure disponible sur le site de l'Université : [Aménagements des études et de scolarité - Université de Toulouse](#)

PROCÉDURE HANDICAP (AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE)

Etudiant en situation de handicap (ESH) :

L'université propose, dès votre inscription et tout au long de l'année universitaire, un service dédié aux étudiants en situation de handicap : le Pôle Handicap Etudiant (PHE).

Le PHE accompagne les étudiants pour définir et mettre en œuvre un plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) pour les études, les examens et la vie universitaire. **Pour une première demande d'aménagements, contactez par mail le PHE.**

Le PHE travaille en collaboration avec d'autres services et structures tels que les composantes par le biais des correspondants handicap enseignants et administratifs, les scolarités, l'Université de Toulouse (SIMPPS, Atout pour tous), le Crous, Atypie Friendly, APIPESH...

Vous pouvez contacter :

Tél. 05.61.55.82.13

Mél : phe.referent@utoulouse.fr

Pour plus d'informations : <https://www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-specifiques/handicap>

Le site national « etudiant.gouv.fr » informe plus particulièrement sur les aides, les contacts utiles, les textes officiels, etc.

Site : <http://www.etudiant.gouv.fr/pid38441/etudiants-en-situation-de-handicap.html>

Pour toute demande de logement étudiant, contacter le Crous.

Site : <https://www.crous-toulouse.fr/>

Quelques exemples d'aménagements :

Pour les études :

En fonction des situations de handicap et des besoins spécifiques, le PHE propose plusieurs types de mesures compensatoires pour le suivi du cursus tels que la prise de notes ou l'intervention d'interprètes LSF. Des rencontres et suivi avec l'équipe pédagogique de la formation concernée permettent d'assurer la mise en place des aménagements.

Pour les examens et/ou concours :

Pour passer les examens dans des conditions rétablissant l'égalité des chances, les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de mesures compensatoires.

La circulaire du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date 6-2-2023 relative aux Adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant encadre ces aménagements : temps supplémentaire, prêt d'ordinateurs, transcriptions, secrétariat d'examen, salle dédiée, etc.

Tout étudiant ou étudiante en PASS ou LAS qui demande des aménagements (1/3 temps) doit fournir avant l'entrée à l'université un bilan, orthophonique, neuropsychologique, psychomotricien... datant de moins de 2 ans. Ce bilan attestera des répercussions de la situation de handicap sur les capacités de travail.

Autres accompagnements possibles :

Recherche de stages et insertion professionnelle avec le dispositif APIPESH (fabyenne.borloz@utoulouse.fr)

Activité physique et/ou sportive, le Pôle Sport propose des activités adaptées aux étudiants en situation de handicap, en liaison avec le PHE. <https://www.univ-tlse3.fr/campus/sport>

Formulaire de consentement

« Droit à l'image et utilisation des productions pédagogiques »

Public destinataire : Apprenants

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD)

Identité de l'apprenant(e)

Nom (de naissance) :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance : / /

Formation suivie : Infirmier(ère) ; Aide-soignant(e) ; Stagiaire de la formation professionnelle

Objet de l'autorisation

Dans le cadre de ma formation aux Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi (les IFMS), des photographies, enregistrements vidéo ou audio, productions pédagogiques (mémoires, dossiers, productions visuelles ou orales) peuvent être réalisés à des fins :

- Pédagogiques et formatives : cours, évaluations, simulations, e-learning
- Institutionnelles et événementielles : communication interne, plaquettes, site internet, réseaux sociaux, rapports d'activité, cérémonies et événements officiels de l'établissement (notamment la remise des diplômes)
- Promotionnelles ou partenariales : valorisation des projets étudiants, journées portes ouvertes, salons, événements avec des partenaires

Ces supports peuvent me représenter individuellement ou en groupe, dans le cadre d'activités liées à la vie de l'établissement, y compris lors de la remise des diplômes.

Choix

J'autorise les IFMS, à capter et utiliser mon image/ma voix/mes productions, sur les supports suivants :

- Supports internes (supports de cours, formations, évaluations)
- Supports externes (site internet, plaquettes, affiches, réseaux sociaux, rapports d'activité, supports vidéo, etc.), y compris à l'occasion des cérémonies et événements institutionnels, notamment la remise des diplômes

Je n'autorise pas les IFMS, à capter et utiliser mon image/ma voix/mes productions :

dans ce cas, mon image/ma voix pourront être captés, mais rendus non identifiables avant toute diffusion ; aucune information permettant de m'identifier ne sera mentionnée

Destinataires des données personnelles

Outre les supports externes, les destinataires sont : le personnel des IFMS et les partenaires institutionnels (ARS, Rectorat, Région) ou prestataires strictement nécessaires, soumis à une obligation de confidentialité.

Durée

- Durée de validité de la présente autorisation : toute la scolarité de l'apprenant, ou jusqu'au retrait de votre consentement.
- Durée de conservation de l'image et d'utilisation des productions pédagogiques : 5 ans maximum à compter de la captation, ou jusqu'au retrait de votre consentement.

Information sur la protection des données (RGPD)

Les IFMS sont responsables du traitement des données personnelles collectées dans le cadre de la présente autorisation.

Base légale : consentement explicite (art. 6.1.a RGPD)

Droits

Vous pouvez demander à tout moment :

- Le retrait de votre consentement, par simple demande écrite adressée au DPO (*DPO : Data Protection Officer, soit en français DPD : Délégué à la Protection des Données*)
- L'accès à vos données
- La rectification, la suppression, la limitation ou l'opposition au traitement.

Pour exercer vos droits :

Contact DPO : contact.rgpd@ifmsalbi.fr

En cas de difficulté, vous pouvez saisir la CNIL : www.cnil.fr

Consentement

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon consentement libre, spécifique et éclairé pour l'option que j'ai cochée.

Fait à Albi, le : / /

Signature :



GCS IFMS d'Albi
N° SIRET : 130 019 136 00022
6 impasse François Verdier 81000 ALBI
05 67 87 45 08
secretariat@ifmsalbi.fr
www.ifmsalbi.fr



AUTORISATION DE DIFFUSION DES RÉSULTATS

Je soussigné(e) (NOM – Prénom) :

.....

Né(e) le : / /

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

L'organisme en charge de la diffusion des résultats à publier mes nom et prénom sur internet dans le cadre de la communication des résultats en lien avec ma formation aux IFMS d'Albi.

Fait à

le / /

Signature de l'étudiant(e) (ou du représentant légal si mineur)

précédée de la mention « lu et approuvé »

BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES

Les étudiants en soins infirmiers ont la possibilité de faire une demande de **bourses sanitaires et sociales**.

Date d'ouverture du site de dépôt de dossier pour les primo entrants (ESI de 1^{ère} année) :

du 1^{er} juin au 31 octobre 2026

Lien du site de dépôt des demandes : <https://del.laregion.fr>

Code établissement : **IFMSALBI2627**

Pour plus d'informations : <https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>.

INFORMATIONS CVEC

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération. Montant : 105€ pour l'année universitaire 2025/2026.

Les étudiants boursiers de la Région doivent se connecter sur le site de la CVEC et seront automatiquement exonérés des frais de 105€. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'IFSI et à l'Université de Toulouse.

Les étudiants en formation continue sont dispensés de la CVEC : un justificatif du statut de formation continue sera produit par l'IFSI et devra être fourni.

La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer votre vie étudiante.

Pour obtenir votre attestation suivez le lien du site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

INFORMATIONS ET PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Une fois votre CVEC acquittée, pour ceux qui sont assujettis, vous devez obligatoirement vous inscrire à l'Université de Toulouse afin d'obtenir votre certificat de scolarité.

[La plateforme d'inscription n'est pas accessible avec les tablettes ou les téléphones portables](#)

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE :

- Pour les étudiants admis via **Parcoursup** : du 07/07/26 au 04/09/26

- Pour les étudiants admis **Hors Parcoursup** :

➔ Pré-inscription sur e-candidat : du 02/07/26 au 18/09/26

➔ Inscription en ligne : du 02/07/26 au 18/09/26

Pour toutes difficultés rencontrées lors de votre inscription à l'Université de Toulouse, vous pouvez contacter le service des inscriptions.

COORDONNÉES :

Mail : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 83 50

PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP

Vous avez été admis à l'IFSI via Parcoursup (1ère inscription à l'Université de Toulouse (UT))

1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION, ACQUITTEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'Université, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de 105 €.

ATTENTION : Cette démarche ne vaut pas inscription à l'université. C'est une démarche en amont de l'inscription.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible à l'Université de Toulouse.

Cas particulier : les étudiants boursiers de la Région doivent se connecter sur le site de la CVEC et seront automatiquement exonérés des frais de 105 €. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'Université de Toulouse.

2/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 07/07/2026 au 04/09/2026

Une fois votre inscription validée par votre IFSI sur la plateforme Parcoursup, vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** vous inscrire EN PREMIER LIEU à l'Université de Toulouse.

A COMPTER DU 07/07/2026 :

- **Sur le Diplôme d'état d'Infirmier, et vous acquitter des droits d'inscription à l'UT pour un montant de 178 euros.**

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Pour cela vous devez :

1. Vous connecter sur le site d'inscription de l'Université de Toulouse **à partir du 07 juillet 2026** pour vous inscrire en ligne : [Inscriptions - Université de Toulouse](#)



Inscription Administrative En Ligne en Ligne

[Aide](#)
[Mentions Légales](#)
[Accessibilité : Non conforme](#)

Informations :
 Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.
 La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, ...
NOTE D'INFORMATION relative aux traitements de données à caractère personnel : Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier en qualité d'utilisateur de l'établissement. A cet effet, il vous est demandé de renseigner un formulaire comportant diverses données à caractère personnel relative à votre état civil, vos coordonnées, votre scolarité, votre situation professionnelle et militaire le cas échéant. La communication de ces données est obligatoire, dans le cadre du suivi financier de votre dossier d'inscription, de la préparation de votre rentrée universitaire, ainsi que de l'organisation et la gestion des enseignements

Merci de vous identifier :
 Votre identifiant de préinscription se compose de 10 caractères :

Vous êtes admis(e) via Parcoursup :
 Votre identifiant est **P24 + votre n° dossier Parcoursup** (exemple : P24XXXXXXXX).
 (Attention : si votre numéro Parcoursup ne comporte que 5 ou 5 chiffres il faut le faire précéder respectivement de un 0 ou deux 0 (exemple : P240XXXXXXXX ou P2400XXXXXXXX)).

Vous êtes admis(e) via E-candidat :
Pour toutes les autres formations de l'Université Paul Sabatier :
 Votre identifiant est **EC + votre n° dossier E-candidat UPS** (exemple : ECXXXXXXXX).


Vous êtes admis(e) via Mon Master : Votre identifiant est **M4 + les 8 caractères de votre identifiant Mon Master** (exemple : M4XXXXXXXX).

Identifiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Identifiant Parcoursup
P26.....

2. Déposer les pièces justificatives en ligne : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>



Service numérique des pièces justificatives

[Aide](#)
[Contact](#)
[Accessibilité : Non conforme](#)
[Mentions légales](#)

INFORMATIONS ? Aide

Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER ? Aide


Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant.

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

© Copyright Amis 2014

- Déposer les pièces justificatives :



Service numérique des pièces justificatives

Université Toulouse III - P Année universitaire 2024/2025
aul Sabatier

N° étudiant : [redacted]
Nom : [redacted] Prénom : [redacted] Né(e) le : [redacted]

Page

Contact

Accessibilité : Non conforme

Mentions légales

Outier

CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.

- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.

- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)

- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : 🔍 Visualiser ➕ Ajouter / Remplacer ✖ Supprimer 🕒 Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	🔍 + ✖	L'imprimé "Engagement" dûment complété et signé ; à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichiers/engagement-web_1718562150947.pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2	🔍	Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3	🔍	Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4	🔍	Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5	🔍	Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs"; à télécharger sur le site de l'université: http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative--584485.kjsp?RH=1181046050077		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6	🔍	Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômes étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7	🔍	Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

Ne pas oublier de confirmer à la fin du dépôt des pièces.

Confirmer

Pièces demandées :

- Pièce d'identité recto-verso
- JAPD ou JDC
- Attestation CVEC
- Relevé des notes du baccalauréat
- Imprimé « Engagement web » téléchargeable en ligne : [Pièces complémentaires au dossier d'inscription administrative - Université de Toulouse](#)
- Imprimé « Recueil du consentement : autorisation d'utilisation des données personnelles » téléchargeable en ligne : [Pièces complémentaires au dossier d'inscription administrative - Université de Toulouse](#)
- Une photo d'identité au format JPG ou JPEG. Si elle est déposée sous un autre format, elle sera refusée.

Une fois votre inscription validée par la Scolarité centrale de l'Université :

- **Créer votre compte numérique UT** : <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui vous permettra d'accéder à tous les services de l'université.

Compte numérique UT3

J'ai déjà un code PIN

Vous devez vous munir de votre numéro d'étudiant.

En cas de difficulté, veuillez contacter la division de la formation de votre composante.

Etudiant Personnel ou assimilé Invité



Monsieur Madame

Nom d'usage (*)

Prénom (*)

Date de naissance (*)

N° de carte Etudiante ou Pro (*)



Vérification de ma saisie

- Télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr>

La carte étudiant sera remise aux étudiants par l'intermédiaire de l'IFSI.

3/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'IFSI

PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

ADMISSION HORS PARCOURSUP

Vous avez été admis hors Parcoursup : mutation, report d'année...


1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION OU REINSCRIPTION, ACQUITTEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université de Toulouse, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de **105€**.

ATTENTION : Cette démarche ne vaut pas inscription à l'université. C'est une démarche en amont de l'inscription.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible à l'Université de Toulouse.

Cas particulier :

 Les **étudiants boursiers de la Région** doivent se connecter sur le site de la CVEC et **seront automatiquement exonérés des frais de 105€**. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'Université de Toulouse.

 Les **publics en formation continue** sont exonérés de la CVEC : un **justificatif du statut de formation continue produit par l'IFSI devra être fourni** lors du dépôt des pièces justificatives en ligne (à déposer à la place de l'attestation CVEC).

2/ PROCEDEZ A VOTRE PRE-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Pré-inscription sur la plateforme de candidatures **eCandidat : du 02/07/2026 au 18/09/2026**

[eCandidat 2026/2027](#)

Informations obligatoires à saisir par les étudiants :

- Informations personnelles : Nom, Prénom, date de naissance...
- Adresse
- Baccalauréat ou équivalent : année, série, lieu d'obtention
- Candidatures : choix du Diplôme d'Etat d'Infirmier par site géographique



Les candidatures seront validées par la (DFVE) au vu de listes transmises par le Département MMP de la Faculté de Santé gérant les cursus paramédicaux.

3/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 02/07/2026 au 18/09/2026

Pour les étudiants effectuant une première inscription :

Vous DEVEZ OBLIGATOIREMENT vous inscrire EN PREMIER LIEU à l'Université de Toulouse.

A COMPTER DU 02/07/2026 :

- Sur le Diplôme d'état d'Infirmier, et vous acquitter des droits d'inscription à l'UT pour un montant de **178 euros**.

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Pour cela vous devez :

1. Vous connecter sur le site d'inscription de l'Université de Toulouse à partir du **02 juillet 2026** pour vous inscrire en ligne : [Inscriptions - Université de Toulouse](#)

Informations :

Vous inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, ...

NOTE D'INFORMATION relative aux traitements de données à caractère personnel : Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier en qualité d'usager de l'établissement. A cet effet, il vous est demandé de renseigner un formulaire comportant diverses données à caractère personnel relative à votre état civil, vos coordonnées, votre scolarité, votre situation professionnelle et militaire le cas échéant. La communication de ces données est obligatoire, dans le cadre du suivi financier de votre dossier d'inscription, de la préparation de votre rentrée universitaire, ainsi que de l'organisation et la gestion des enseignements

Merci de vous identifier :

Votre identifiant de préinscription se compose de 10 caractères :

Vous êtes admis(e) via Parcoursup :
Votre identifiant est P24 + votre n° dossier Parcoursup (exemple : P24XXXXXXXX).
(Attention : si votre numéro Parcoursup ne comporte que 6 ou 5 chiffres il faut le faire précéder respectivement de un 0 ou deux 0 (exemple : P240XXXXXXXX ou P2400XXXXXXXX)).

Vous êtes admis(e) via E-candidat :
Pour toutes les autres formations de l'Université Paul Sabatier :
Votre identifiant est EC + votre n° dossier E-candidat UP5 (exemple : ECXXXXXXXX).


Vous êtes admis(e) via Mon Master : Votre identifiant est M4 + les 8 caractères de votre identifiant Mon Master (exemple : M4XXXXXXXX).

Identifiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Identifiant eCandidat : EC...

2. Déposer les pièces justificatives en ligne : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>



Service numérique des pièces justificatives

[Accueil](#)
[Contact](#)
[Accessibilité - Non conforme](#)
[Mentions légales](#)

INFORMATIONS
? Aide

Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER
? Aide

Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant


Numéro étudiant:

Date de naissance (jjmmaaaa):

[→ Continuer](#)

© Copyright 2014

- Déposer les pièces justificatives :



Service numérique des pièces justificatives

[Aide](#)
[Contact](#)
[Accessibilité - Non conforme](#)
[Mentions légales](#)
[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS
? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
 - Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
 - L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
 - Texte libre personnalisable via Dupli

- Légende : 🔍 Visualiser | + Ajouter / Remplacer | ✖ Supprimer | 🗑️ Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE
? Aide

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	🔍 + ✖	L'imprimé "Engagement" dûment complété et signé : à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/media/fichier/engagement-web_1716562156947-pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2	🔍	Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3	🔍	Carte Nationale d'identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4	🔍	Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5	🔍	Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs": à télécharger sur le site de l'université: http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative--504485.kjsp?RH=1181046850877		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6	🔍	Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômés étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7	🔍	Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

[← Confirmer](#)

Ne pas oublier de confirmer après le dépôt des pièces.

Pièces demandées :

- Pièce d'identité recto-verso

- Attestation CVEC (sauf pour les publics formation continue → justificatif délivré par l'institut à déposer à la place de l'attestation CVEC)
- Justificatif BAC ou titre professionnel ou Procès-verbal VA 85
- JAPD ou JDC (uniquement pour les étudiants de moins de 25 ans)
- Imprimé « Engagement web » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
- Imprimé « Recueil du consentement : autorisation d'utilisation des données personnelles » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
- Une photo d'identité format JPG. Elle sera refusée si elle est déposée sous un autre format.

Une fois votre inscription validée par la Scolarité centrale de l'Université :

- **Créer votre compte numérique UT** : <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui vous permettra d'accéder à tous les services de l'université.

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Compte numérique UT3

[J'ai déjà un code PIN](#)

Vous devez vous munir de votre numéro d'étudiant.
En cas de difficulté, veuillez contacter la division de la formation de votre composante.

Etudiant Personnel ou assimilé Invité

Monsieur Madame

Nom d'usage (*)

Prénom (*)

Date de naissance (*)

N° de carte Etudiante ou Pro (*)

Vérification de ma saisie

- **Télécharger votre certificat de scolarité** sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

La carte étudiant sera remise aux étudiants par l'intermédiaire de l'IFSI.

4/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'IFSI

Pour les étudiants en réinscription (ayant déjà été inscrit à l'Université de Toulouse) :

Vous avez **déjà un numéro étudiant UT**, vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** vous inscrire **EN PREMIER LIEU** à l'Université de Toulouse.

A COMPTER DU 02/07/2026 sur le diplôme d'Etat d'Infirmier :

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Pour cela vous devez :

1. Vous connecter sur le site de réinscription de l'Université de Toulouse à partir du **2 juillet 2026** pour vous inscrire en ligne : <https://iareins.univ-tlse3.fr/iareins/etapes/identification.jspx>




The screenshot shows the 'Réinscription en ligne' website. The main heading is 'IDENTIFICATION'. Below it, there are two sections: 'Informations' and 'Merci de vous identifier'. The 'Informations' section contains a message: 'Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message'. The 'Merci de vous identifier' section contains a message: 'Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte étudiante'. Below this, there are two input fields: 'Numéro étudiant' and 'Date de naissance (jjmmaaaa)'. A 'Continuer' button is located below the input fields. At the bottom of the page, there are links for 'Accueil', 'Nous écrire', 'Plan du site', and 'Recherche'. There is also a footer with contact information and a copyright notice.

2. Déposer les pièces justificatives en ligne. : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>



The screenshot shows the 'Service numérique des pièces justificatives' website. The main heading is 'Service numérique des pièces justificatives'. Below it, there are links for 'Aide', 'Contact', 'Accessibilité : Non conforme', and 'Mentions légales'. There are two sections: 'INFORMATIONS' and 'MERC DE VOUS IDENTIFIER'. The 'INFORMATIONS' section contains a message: 'Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.' The 'MERC DE VOUS IDENTIFIER' section contains a message: 'Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant'. Below this, there are two input fields: 'Numéro étudiant' and 'Date de naissance (jjmmaaaa)'. A 'Continuer' button is located below the input fields.

- Déposer les pièces justificatives :



Service numérique des pièces justificatives

Université Toulouse III - P Année universitaire 2024/2025
aul Sabatier

N° étudiant : [redacted]
Nom : [redacted] Prénom : [redacted] Né(e) le : [redacted]

[Aide](#)

[Contact](#)

[Accessibilité : Non conforme](#)

[Mentions légales](#)

[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
 - Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
 - L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
 - Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : 🔍 Visualiser | ➕ Ajouter / Remplacer | ✖ Supprimer | 📄 Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	🔍 + ✖	L'imprimé "Engagement " dûment complété et signé : à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/engagement-web_1716562156947-pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2	🔍	Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3	🔍	Carte Nationale d'identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4	🔍	Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5	🔍	Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs": à télécharger sur le site de l'université: http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative--584485.kjsp?RH=1181046850877		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6	🔍	Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômés étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7	🔍	Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

Ne pas oublier de confirmer après le dépôt des pièces.

➔

Confirmer

Pièce demandée :

- Attestation CVEC

Une fois votre inscription validée par la Scolarité centrale de l'Université :

- Télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

Le sticker 2026/2027 sera remis par l'intermédiaire de l'IFSI